

Ah ! BON SANG  
de « CENT DE CLOUS » !!

Débarrassons-nous tout de suite de cette expression désuète qu'employait souvent mon père et que nous connaissons aujourd'hui sous le vocable « maigre comme UN clou ». Elle date de l'époque, pas si lointaine, où le quincailler vendait les clous par cent.

En dehors de ce croche patte, je pensais vous voir trébucher, pour ce qui est du vocabulaire, uniquement sur

- coi ...et non... (~~coua, couac, quoi, coït, coît, quoit, quoique... !!!~~)

(même si le féminin est « coite » le masculin s'écrit sans « t » !!)

- groseillier (les noms des arbres fruitiers se terminent par « ier » ... sauf oranger, pêcher, noyer)

- bonne chère

- susurrer ... avec un seul « s » et deux « r »

mais pas d'intention délibérée de pousser à la faute avec...

- coron ... un seul « r »

- vicissitude

- pénates

- rassis

- terril ... guère autre chose qu'un tas de terre (*houille houille houille, je vais me prendre quelques pavés du Nord « el tiète »*)

- opprobre... avec deux « p »... et un « r »

- pléthore.. avec un « h »

- volontiers... un peu nu sans son « s » - (il figure 2 fois mais n'est compté faute qu'une fois)

- haltère aussi a un « h » mais en début de mot

et puis il y avait les trois adverbes en « ment »

- si l'on entend le son « a » l'adverbe a toujours deux « m »

- de plus incessamment est formé sur incessant, tout comme précipitamment sur précipitant (« a »)

- précédemment est, lui, formé sur précédent (« e »)

- il y avait aussi ... accommodé... plus commode avec deux « m »

- et il y avait bien un « e » à ...surseoirais... mais en simple conjugaison du verbe surseoir (~~sursoierais~~)

Dans les fautes grammaticales, d'accord ou de conjugaison, je n'avais tenté que trois pièges.

1 - l'accord de « **telles** » avec « **délices** » (eh oui... amour, délice et orgue se déclinent au masculin au singulier mais au féminin au pluriel)

2 - l'accord de « **soulevés** » avec « **haltères** » (haltère est un nom masculin)

3 – les « quoique » et « quoi que »

**quoique**, (en un seul mot) peut être remplacé par **bien que**, sans faire subir de changement à la phrase

**quoi qu'on** en pense = qu'on en pense n'importe quoi ... (quoi est ici pronom relatif)

Pour ce qui est des autres accords

- mainte fois ou maintes fois ... les 2 sont admis

- sans terril ou sans terrils ... les 2 sont admis

(jeu de mots pour jeu de mots on ne peut qu'accepter « cent terrils »)

« les à-pics » le mot était encore déclaré il y a peu « invariable » ; aujourd'hui, il se décline au pluriel.

*il ne sera pas compté faute (à l'exception de l'accent sur le « a », bien sûr)*

La dictée étant en français, on oubliera totalement le « **punching-ball** » et sa pléthore d'orthographes différentes dans vos copies)

Conjugaison :

Beaucoup de confusions à la **première personne du singulier** entre

- passé simple et imparfait
- futur et conditionnel

Dans les deux cas , remplacer le « je » par « il » résout quasiment tous les problèmes.

- soudain il resta coi ... et non ~~soudain il restait coi~~... donc passé simple : soudain je **restai** coi
- il se serait volontiers accommodé... et non ~~il se sera volontiers~~...conditionnel : je me **serais** volontiers
- malgré le... il n'y surseoirait pas longtemps (~~surseoir~~..) donc ..je n'y **surseoirais** pas longtemps ... si etc..

et pour finir

-Dommage ! il lui aurait volontiers demandé.. et non.. Dommage ! ~~il lui aura demandé~~

Donc : je lui **aurais** bien demandé..

Au fait ! demandé quoi ?

du **rab** ou du **rabe**... les 2 sont admis

(jeu de mots pour jeu de mots je n'ai pu m'empêcher de rajouter « **de lapin** » aux nombreux « **râble** »)

Le texte lu avant la dictée devait conduire à une histoire avec

- 1 - l'imparfait dominant (néanmoins « **arpentai** » au passé simple pouvait être accepté, car l'expression : « Ce matin là » n'étant pas suffisante, pour opter « imparfait ou passé simple »
- 2 – un narrateur de sexe masculin (il reste **coi** et non ~~coïte~~)... et donc avec les accords ad-hoc au fil de la dictée.

Avant d'entreprendre les corrections, je jouissais des pièges tendus. (rien à voir avec « la petite voix que j'ouissais (ou j'oyais, du verbe ouïr) de temps à autre (~~autres~~) , mais au fil des corrections, je me suis vite trouvé devant une hécatombe de fautes qui auraient conduit à beaucoup de zéro pointés.

Pourtant, cette dictée, même si elle était sensiblement plus longue, me semblait moins difficile que celle de l'an passé. **De fait j'ai pris l'option de revoir le barème de fautes** en le divisant par 2.

En résumé, vous trouverez, sur les copies,

**en rouge** : le nombre « points-fautes » (cumul des fautes à 2, 1 ou ½ point(s) du barème initialement prévu)

**en vert** : la note sur 20 après révision du barème.

Mais il faut garder à l'esprit que le plus intéressant, ce n'est pas la note en-soi, mais plutôt de voir où l'on a trébuché. Certaines fautes ont peut-être été notées trop sévèrement, au détriment d'autres , comme l'accent sur le « eût » de « Baba eût été... » qui n'a coûté qu' ½ point alors qu'il aurait dû en coûter 2...

Bref l'essentiel est d'avoir passé un bon moment autour de l'histoire rocambolesque racontée, de vous retrouver peut-être ensemble pour la correction, et d'avoir envie de recommencer l'an prochain.

**Merci à tous pour votre enthousiasme !**

JLuc

PS : même si l'enregistrement a été réalisé avec des « cobayes », il semble qu'il se soit avéré un peu rapide, tout le monde n'écrivant pas à la même vitesse.

Selon la formule consacrée.. ...nous tâcherons de faire mieux la prochaine fois !

Promis, en 2016... dictée, moins difficile, moins longue, et dictée plus lentement...

Le décompte des fautes devait s'établir ainsi :

- faute de vocabulaire, dite aussi faute d'usage : 1 point
- faute de grammaire et conjugaison : 2 points
- accents : ½ point sauf les accents à caractère grammatical à 2 points

Au vu de la longueur et de la relative difficulté de ce cru 2015, le barème ci-dessus aurait conduit à 69% de « zéro ». Diviser celui-ci par 2 a conduit à des notes sur 20 plus raisonnables.